

# SUCCESS



## FLASH INFO: SUIVI DE L'ACCORD DISTRI

En **2017** grâce à l'accord pour les Facteurs et leurs Encadrants, la BSCC a recruté **4700 facteurs en CDI** ( 4900 avec les DOM) contre 1700 les années précédentes.



Pour **2018** le CAP est fixé à 3300 CDI (dont 500 selon les mobilités vers la fonction Chargés de Clientèle Réseau).

### 2017 "du côté des Cadres"

❖ **839 promos sur la classe III**

III.1 : 129 ROP et 384 RE

III2: 264 promos

III3: 62 promos



❖ Sur la durée de l'accord il a été signé 2000 promos cadre et 500 ROP.

❖ Les promos vont continuer en 2018.

### **A noter: Baisse de de l'absentéisme**

Les courbes de absentéisme et de l'accidentologie ont été inversées pour la première fois à la BSCC en 2017.